

Cassen en Auribat

Des origines à 1939



Première partie : La terre et les hommes

1. Paysages intemporels

Le territoire de la commune de Cassen s'étend sur une superficie d'environ 578 hectares. Au centre, une douce colline, culminant à 62 m d'altitude, surplombe les vallées du Louts au sud et de l'Adour au nord-ouest. Le vieux bourg s'est développé autour de l'église primitive, édifée jadis à l'emplacement du cimetière actuel, au nord d'une petite chênaie, le Lanot, dont l'essence principale donna peut-être son nom au village (*casse* signifie *chêne* en gascon). Là, en 1874, sur une éminence qui domine les géants séculaires, l'église moderne est édifée conformément aux vœux du maire d'alors, Prosper Geoffroy. Au sud du bosquet, sur une antique lande, que la commune met en valeur et aliène progressivement, dès la première moitié du XIX^{ème} siècle, le bourg moderne se constitue autour de Parcabe, première maison d'habitation à étage du village (construite en 1821), de la mairie et des écoles (1835), de l'auberge Lesparre (1872), des premières villas de l'agglomération, la Villa Solitude (1888), le Petit Chalet (1889) ou encore le manoir Primerose (1913) ainsi que des arènes modernes (1896).



L'église de Cassen, construite en 1874

A la périphérie, les champs de maïs dominant et enserrant les fermes, parfois disséminées dans la campagne mais plus souvent regroupées en petits hameaux, à l'exemple des quartiers du Courraou ou du Pouy.

Naguère, les landes occupaient une portion relativement importante du territoire. Au nord du village, la grande *barthe* de Cassen ainsi que la petite *barthe* du Matouquit, aux abords de la maison Lescourre, furent de tous temps, des espaces marécageux, dont la terre marneuse constituait un apport précieux pour la bonification des sols sablonneux et infertiles du territoire communal. D'autre part, les habitants utilisaient les taillis en aulnes du marais pour leur affouage et l'échalassement de leurs vignes.

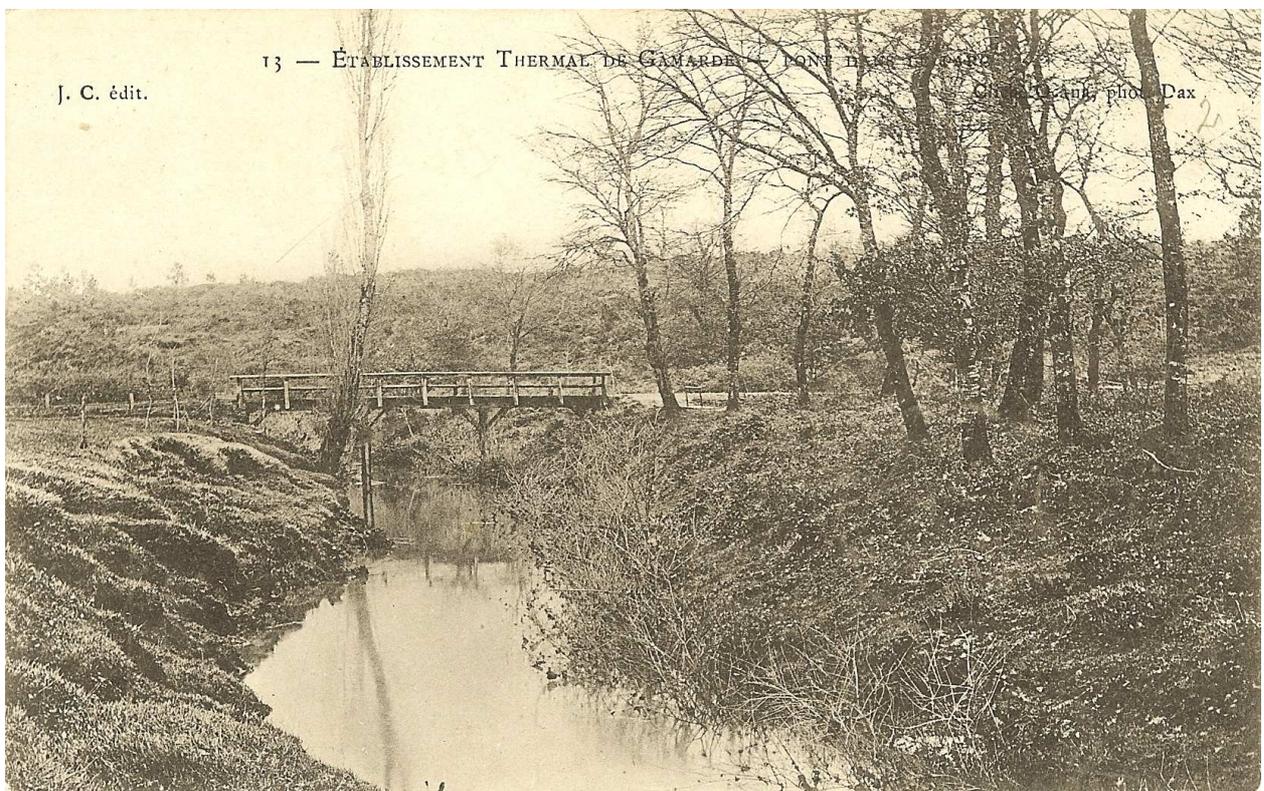
La propriété des deux *barthes* fut une source de conflit permanent avec la communauté voisine de Vicq, jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle.

A l'ouest, la lande de Pissaout, traversée par la route départementale n° 10 depuis 1838, estensemencée en pins à partir de 1863. L'exploitation de la résine débute en 1883. Depuis le Second Empire, dans l'idiome local, le terme de lande a opéré un important déplacement sémantique puisqu'il désigne aujourd'hui les pinèdes (*pignadars* en gascon).

Au sud, la lande Mayou, un ancien marais aux émanations pestilentielles, est asséché, affermé et mis en valeur par les fermiers à partir de 1885.

La rivière du Louts marque la limite méridionale entre Cassen et Gamarde. La présence d'un moulin sur cette frontière cause de nombreux démêlés avec le meunier à la fin du XIX^{ème} siècle et la propriété des terrains situés le long du canal ainsi que l'emplacement du lit réel de la rivière sont sujet d'interminables controverses. Comme le démontrent diverses enquêtes de procédures engagées entre 1838 et 1892, le moulin est établi sur le lit principal du Louts. Le bras du cours d'eau que nous avons coutume d'identifier avec la rivière n'est en réalité qu'un courant de dérivation artificiel.

Les bois communaux sont peu étendus et majoritairement situés le long de la rivière. Leurs noms au charme bucolique ont été perdus dans l'oubli : Aux Caoulots, Buccuron, les Tucs du Coos, Mourmaou, Durlous, Grand Boscq... Les forêts constituent au fil des siècles l'unique et maigre ressource d'une communauté aux revenus étriqués, qui dès 1727, entreprend de réglementer l'usage des bois, espace éminemment réservé, où l'on distingue le forain du résident, le simple tenancier du capcazalier, le brassier du laboureur. C'est le théâtre de rituels marginaux mais essentiels de la vie paysanne traditionnelle : les coupes d'affouage et de soutrage, le pacage et la glandée.



Le Louts et la passerelle de l'établissement thermal de Gamarde

Les trois paysages fondateurs, la lande, la rivière et la forêt, sont antérieurs à la présence humaine, qui sur le site de Cassen, est attestée au Néolithique par les découvertes archéologiques. En 1877, M. Hougas, instituteur à Saint Jean de Lier, découvre aux abords d'un vaste marais (sans doute la grande *barthe*) où il suppose l'existence d'une cité lacustre, neuf bracelets en bronze, une pointe de flèche en silex, des couteaux, des grattoirs. Il les confie à la Société de Borda, société savante dacquoise.

A l'est de la maison Hilloou, la présence du *caou de l'homi saubatge* (littéralement trou de l'homme sauvage) suscite depuis fort longtemps une multitude de fables. Cette profonde excavation, pratiquement obstruée aujourd'hui par les coulées de boue, et que le jeune vacher Petxi Ducasse tenta en vain d'explorer dans les années 1840, aurait été, selon les uns, l'entrée d'un souterrain menant au château de Poyanne, pour d'autres, plus enclins à la superstition, l'ancre d'un ogre. On parla même d'un atelier de faux-monnayeurs. Son toponyme pittoresque, de surcroît très ancien, figure sur le plan « napoléonien » de 1838.

2. La terre nourrit mais divise les hommes.

Cultures et élevage

Avant d'entamer un tour d'horizon chronologique de l'histoire du village, des origines à 1939, rappelons que Cassen fut jadis un pays de vigneron. Un procès oppose les chalibardons, bateliers de l'Auribat transportant froment et barriques de vin de la contrée, à la municipalité de Bayonne, en 1511. Au XVIII^{ème} siècle, comme partout en Chalosse, le maïs est introduit dans notre pays. Dès lors, il constitue l'alimentation de base des bêtes et des hommes qui consomment constamment un pain de maïs appelé méture. La plante américaine s'impose comme la culture dominante, après la disparition à peu près totale de la vigne, décimée par l'oïdium et le mildiou, à partir de 1855. Dans sa monographie paroissiale de Cassen et Louer, l'abbé Farbos, forçant probablement le trait pour décrire les pratiques d'une paysannerie dont il déplore souvent l'obscurantisme, évoque les tâtonnements d'une céréaliculture balbutiante. En cette fin de XIX^{ème} siècle, l'hégémonie du maïs n'interdit pas le développement de cultures annexes qui s'avèrent nombreuses : le froment, cultivé exclusivement pour les affaires et dont on ne consomme le pain que les jours de fête, le seigle, les fourrages verts (maïs épais, trèfle incarnat ou farouch, avoine, choux cavaliers, betteraves, orge, raves, colza et pommes de terre) le sorgho, les houques à balais dites *milleroques*, les doliques, sortes de petits haricots et le tabac. D'autre part, les prairies naturelles sont assez étendues. L'introduction du maïs constitue un progrès incontestable, dans la mesure où cette céréale d'un grand rapport, excepté durant les années trop sèches, permet d'écarter les risques de famine. Auparavant, la terre n'était travaillée qu'une année sur deux. Désormais, maïs et blé se succèdent et le sol est ainsi mieux utilisé.

En complément, les paysans pratiquaient un peu d'élevage bovin, avant tout pour travailler et fumer les champs. Les troupeaux d'ovins des Pyrénées, exclusivement d'Accous en vallée d'Aspe pour le territoire cassenois, viennent tous les hivers parcourir les herbages du pays, moyennant redevances. Les glands des forêts communales nourrissent en partie les porcs, à demi sauvages. De plus, l'élevage de la volaille se développe au fil des siècles.

Cependant, malgré la diversification des activités agricoles, selon les propres mots de l'abbé, « notre pays est (en 1886) le royaume de la pauvreté ; l'indigence y a quelques colonies, la misère, quelques foyers. »

Le métayage

Le système du métayage (ou colonage), mis au point durant l'enfance de l'Ancien Régime, instaure la toute puissance du propriétaire terrien. Les conditions du contrat sont immuables : les deux cinquièmes des récoltes appartiennent au propriétaire tandis que le colon se doit de porter au maître les étrennes annuelles prescrites par la coutume, paires de dindons, chapons et poulets, jambon du plus beau cochon tué dans l'année. Les cas de différends sont monnaie courante. Ainsi, nombre de familles sont-elles contraintes de changer de métairie pour la Saint Martin, date traditionnelle de reconduction des contrats. Ce jour-là, les carrioles des malheureux congédiés, chargées de hardes usées mais précieuses, sillonnent la contrée, roulant vers de futurs havres de souffrance et de désillusion. Plus rarement, un rapport de confiance, une relative bonne entente s'établissent entre le *mestre* et son métayer, ce qui garantit parfois une longue stabilité dans l'exploitation de la métairie : ainsi les Lagarde, avant d'accéder à la propriété dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, ne quittèrent plus la maison du Sudou, à compter du 11 novembre 1789. On constate la même sédentarité pour les Cadillon, qui s'installèrent à Bisençon entre 1836 et 1840.

Solidarités et divisions

Dans ce monde rude, s'exercent certaines solidarités, dictées par la nécessité et le bon sens. Dès 1739, les éleveurs du village fondent une association pour faire face à la mortalité des bœufs, qui préfigure les *consorces* du 19^{ème} siècle. Les vendanges sont l'occasion de laborieuses réunions de voisinage autour des métairies disposant d'un pressoir. Le travail dicte ces solidarités, orchestrées par des propriétaires soucieux de la rentabilité de leurs entreprises. La fraternité dans l'adversité est un baume et il me souvient d'un homme âgé, fatigué par les épreuves du travail, qui aimait à dire : « Nous étions pauvres mais nous n'étions pas malheureux car nous étions tous pareils. » Ces mots simples et émouvants, qui inspirent la compassion, occultent en partie une réalité plus âpre encore. Les querelles d'héritage, les jalousies de bornage, qui se cristallisent parfois sur d'infimes divergences de conditions dans un océan de misère, firent longtemps le jeu de la classe dirigeante. Pour certains des plus démunis, des plus isolés, la société d'Ancien régime et ses avatars post-révolutionnaires constituèrent avant tout un monde de solitude dans l'adversité triomphante.

Les cagots

A ce titre, les cagots, plus souvent appelés gézitains ou crestians dans notre région, constituent un groupe de réprochés, qui ne se fonda dans le reste de la population qu'au début du XIX^{ème} siècle. Les Daraignès, Dussin, Labaste, Labenne, Lafon, Larrieu, Poumarain, Toulouzette, qui exercèrent le métier de charpentier dans notre village, en constituent les principaux représentants aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Ils vivaient au quartier de Reylenx, dans les maisons de Pireu et Larroudée (aujourd'hui Baraille), Pipé et Hilloou. Ils siégeaient à l'assemblée capitulaire des habitants et étaient propriétaires de leurs maisons et des terres attenantes. Par conséquent, leur condition s'avère relativement complexe et paradoxale. Ils ne figurent pas parmi les plus pauvres de la communauté, loin s'en faut. Leur spécialisation les rend incontournables puisqu'ils sont seuls, sous l'Ancien Régime, à maîtriser les métiers du bois. En revanche, ils sont les victimes d'une exclusion caractérisée : l'endogamie leur est imposée, une petite nef et une entrée séparée leur sont réservées dans le sanctuaire paroissial, on les inhume à l'écart dans une portion latérale du cimetière.

L'origine de cette caste demeure mystérieuse et probablement très reculée dans le temps. La majorité des spécialistes établissent un lien entre le phénomène cagot et la lèpre. Cependant, les chercheurs ont aujourd'hui prouvé le caractère fantasmagorique d'une lèpre blanche héréditaire. Les gézitains n'étaient donc pas (en tout cas, n'étaient plus) des lépreux. En somme, dès le début, des populations jugées indésirables, rejetées pour des raisons sociologiques ou ethniques, ou les deux à la fois, ont été écartées des principales manifestations culturelles et spirituelles de la communauté. Pour justifier cette mise à l'index, on leur a attribué à tort des maladies contagieuses héréditaires. Permanence des phénomènes d'exclusion qui trouvent leur terreau de prédilection dans la prédominance de la misère et dans l'indigence du savoir.

Dans ses *Notes historiques, médicales, philologiques suivies de documents*, le Docteur H.-M. Fay évoque notre cagoterie dans ces termes :

"Sur le mamelon de la Lande de Cassen, on aperçoit encore les fondements de l'hospice des Cagots ; une petite tour, qui était jointe à cet hospice, s'y trouve encore dans un très bon état. Le cimetière destiné à l'inhumation des Cagots est placé à l'ouest de l'église, séparé de l'autre cimetière par un petit chemin. Jadis, il y avait à l'église un bénitier des Cagots, surmonté d'une inscription aujourd'hui disparue."

La tour correspond sans nul doute à la prison de Cassen, démolie peu après l'édification de la nouvelle église (une trentaine d'années avant la publication, en 1910, de l'ouvrage de Fay).

Différents modes de participation à la société traditionnelle

1) le cultivateur (vendanges au Lirin, vers 1922)



2) l'instituteur (Evariste Dumas à la chasse, avec son fils Rémy, en 1897)



3) l'artisan (le forgeron Julien Roquelaure, entouré de son épouse et de ses voisins, devant sa maison et sa forge de Jouanlance, vers 1924)



4) le commerçant (les familles Philip et Despessailles, à Jouanisson, vers 1910)



5) le rentier (les Lagofun reçoivent les De Chauton de Saint Geours, sous le Lanot, près de l'église de Cassen, vers 1904)

